

# P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

## L'OPINION DES FRANÇAIS SUR LE CHÔMAGE ET LES POLITIQUES DE L'EMPLOI

Début 2001, les Français jugent plus positivement que les années précédentes les politiques de l'emploi et désignent le programme « Nouveaux Services-Emplois Jeunes » comme première cause de la baisse récente du chômage en France. Leurs préoccupations portent de plus en plus sur les questions de précarité et de rémunération des emplois.

Face aux licenciements, ils prônent une politique volontariste et pensent que les minima sociaux sont une aide trop faible pour faire face aux difficultés que le chômage entraîne. Toutefois, ils s'opposent majoritairement à ce que le RMI soit étendu aux jeunes sans aucune contrepartie.

Une proportion croissante de personnes juge la RTT efficace pour créer des emplois. Cette opinion est plus répandue chez les salariés d'une entreprise ayant déjà réduit la durée du travail.

Au début de l'année 2001, faire redescendre le taux de chômage en France à 5 % d'ici 2010 paraît un objectif réalisable pour près d'une personne interrogée sur deux (47 %, soit une hausse de 13 points par rapport à 2000). Les jeunes, les diplômés et les titulaires de revenus élevés sont les plus confiants. Les personnes d'avis contraire sont toutefois aussi nombreuses, les artisans commerçants et les retraités se montrant les plus pessimistes. Malgré tout, deux tiers des Français pensent que s'il restait un million de chômeurs, ce qui correspond actuellement à un taux de chômage légèrement inférieur à 5 %, on ne pourrait pas parler de « plein emploi ».

Pour expliquer le chômage actuel, le manque d'emplois, l'inadéquation entre formation et emplois proposés (1) et, dans une moindre mesure, les progrès techniques et les politiques patronales sont les raisons le plus souvent évoquées (tableau 1).

(1) - Les termes en italiques reprennent les items proposés dans le questionnaire.



Tableau 1  
Les causes du chômage  
(Question ouverte)

	En pourcentage
Le manque d'emplois à pourvoir, la situation économique .....	20
L'inadéquation entre formation et emplois proposés .....	17
Les politiques patronales (1) .....	14
Les progrès techniques .....	14
Le manque de motivation, les aides financières n'incitent pas à travailler	12
Les charges patronales trop lourdes .....	11
Les délocalisations, les fermetures d'entreprises .....	7
La politique gouvernementale .....	5
La mondialisation .....	3
Autres .....	13
NSP .....	5
<b>Total</b> .....	(*)

(1) - Contrats précaires et/ou salaires trop faibles (5 %), les patrons ne veulent plus embaucher (4 %), les entreprises préfèrent faire du profit (3 %), les entreprises demandent trop de qualifications (2 %)

(\*) - Total supérieur à 100 car réponses multiples possibles.

Source : enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi », IFOP/MES-DARES.

## Des aides à la formation pour lutter contre le chômage

Parmi les mesures de lutte contre le chômage proposées, les aides en matière de formation sont, pour la première fois, les plus souvent citées. L'intérêt pour la formation a constamment crû depuis 1998, (de 14 % en 1998 à 25 % en 2001), tout comme celui manifesté pour les aides spécifiques à l'embauche, qui recueillent 21 % d'avis favorables. À l'inverse, les *allègements de cotisations sociales* n'obtiennent que 15 % des citations, contre près de 25 % en 2000, année où elles étaient la mesure la plus souvent citée. Si *les aides à la mobilité géographique des chômeurs* sont citées en premier par 12 % des Français, *une aide financière en plus du salaire pour rendre plus avantageuse la reprise d'un emploi pour les chômeurs* ne l'est quasiment pas (2 %).

Le recul des *allègements de cotisations sociales*, de la première à la troisième place dans la hiérarchie des mesures préconisées pour lutter contre le chômage, peut sembler contradictoire car, dans le même temps, un nombre croissant de personnes (43 %, +2 points par rapport à 2000) les trouve efficaces pour créer des emplois. Ceux qui pensent que ces aides favorisent plutôt les entreprises qui auraient de toute façon embauché sont également moins nombreux qu'en

2000 (48 %, -5 points), alors que la part de ceux qui estiment que les demandeurs d'emploi concernés n'auraient pas été embauchés sans ces aides progresse de 4 points, pour atteindre 41 %. Par ailleurs, « l'effet d'aubaine » est plus souvent mis en avant par les personnes ayant déjà une expérience du chômage (51 %). Ainsi, l'opinion des Français sur les allègements de cotisations sociales est ambiguë : un tiers des personnes interrogées déclare à la fois que cette politique est efficace pour créer des emplois et qu'elle se traduit principalement par un effet d'aubaine.

## Les nouveaux services-emplois jeunes et la croissance expliquent la baisse récente du chômage en France

Le programme « Nouveaux Services-Emplois Jeunes » est la première raison avancée pour expliquer la baisse du chômage en France durant ces dernières années (tableau 2).

La hiérarchie des causes est fortement liée aux perspectives d'évolution du chômage : ceux qui pensent que le chômage va diminuer dans les prochains mois attribuent plus souvent la baisse du chômage à la croissance globale de l'économie mondiale. Ceux qui croient que le

chômage va se stabiliser voient dans les emplois jeunes la principale cause de sa baisse récente. Enfin, les plus pessimistes quant à l'évolution du chômage sont les plus nombreux à citer le développement des emplois précaires comme explication de la baisse récente du chômage.

Les Français sont de plus en plus nombreux (37 %, +2 points) à trouver efficaces les mesures pour favoriser la réinsertion des personnes en difficulté mises en œuvre par les pouvoirs publics, telles que les contrats emploi solidarité, les contrats initiative emploi ou encore les stages pour les chômeurs de longue durée (tableau 3). Mais les personnes ayant déjà fait l'expérience du chômage sont moins souvent de cet avis.

Si une baisse importante du chômage devait s'accompagner d'une multiplication des emplois à bas salaires, cela représenterait une aggravation par rapport à la situation actuelle pour 60 % des Français (28 % jugent cette aggravation importante).

Pour expliquer les difficultés de recrutement des entreprises, ce sont justement les faibles niveaux de salaires qui sont le plus souvent invoqués. Mais l'opinion est assez partagée entre le fait de faire porter la responsabilité de ces difficultés sur les entreprises ou au contraire sur les chômeurs (tableau 4).

## Face aux licenciements, les Français souhaitent une politique volontariste

Interrogés avant l'annonce des plans sociaux qui ont alimenté le débat au printemps, les Français préconisent une politique volontariste face aux menaces de licenciement : seuls 9 % d'entre eux pensent *qu'il n'y a pas grand-chose à faire car les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation*. Une option se détache assez largement : pour 29 % des personnes interrogées (+4 points par rapport à 2000), *il faut que l'entreprise accepte de réduire ses marges pour garder son personnel*. C'est ensuite le financement de préretraites qui est évoqué (17 %), devant la réduction du temps

Tableau 2  
Les causes de la baisse récente du chômage

En pourcentage, parmi les causes citées en premier

	Ensemble	Parmi ceux qui pensent que dans les prochains mois le chômage va :			Parmi ceux qui ne se prononcent pas sur l'évolution du chômage
		diminuer	se stabiliser	augmenter	
Répartition .....	100	27	41	24	8
La création des emplois jeunes .....	28	23	31	29	30
La croissance globale de l'économie mondiale (*) ..	24	35	24	14	9
Le développement des emplois précaires .....	18	15	18	21	17
La mise en place des 35 heures .....	17	21	17	13	14
Le fait que beaucoup de gens renoncent à trouver un emploi et ne s'inscrivent plus au chômage .....	3	3	2	6	3
La baisse des cotisations sociales pour les employeurs .....	3	2	3	3	3
Le chômage ne baisse pas vraiment (*) .....	6	1	5	12	13
NSP (**)	1	0	0	2	11
<b>Total</b> .....	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(\*) - croissance globale de l'économie mondiale, performances des entreprises françaises et créations d'emplois dans les nouvelles technologies.  
(\*\*) - item non suggéré

Lecture : 28 % des personnes interrogées pensent que les emplois jeunes sont la première cause de la baisse du chômage, c'est le cas de 23 % de ceux qui pensent que le chômage va diminuer dans les prochains mois.

Source : enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi », IFOP/MES-DARES.

de travail (13 %), les aides à la reconversion (13 %) ou l'intervention des pouvoirs publics (12 %). Des sacrifices salariaux ne sont envisagés que par 2 % des interviewés.

La prime pour l'emploi récemment mise en place par le gouvernement n'était pas encore bien connue des Français au moment de l'enquête : seul un tiers des personnes interrogées en ont entendu parler et à peine 9 % s'estiment bien informés sur le sujet. Parmi ceux qui connaissent l'existence de ce dispositif, 35 % l'identifient comme une mesure destinée aux personnes qui travaillent mais qui ont de faibles revenus, 31 % pensent qu'il s'adresse aux chômeurs pour les aider à reprendre un emploi, et 18 % aux jeunes qui cherchent un premier emploi, 16 % ne se prononcent pas.

Près d'un quart des Français (2) considère que la prime pour l'emploi est une bonne mesure pour réduire les inégalités sociales alors que plus d'un sur deux privilégie une hausse du SMIC. Près d'un tiers des personnes

(2) - Avant de poser les questions relatives aux effets de la prime pour l'emploi sur la réduction des inégalités sociales et sur l'emploi, on explique à toutes les personnes interviewées en quoi consiste cette mesure.

Tableau 3  
L'efficacité des mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics afin de favoriser la réinsertion des personnes en difficulté (\*)

En pourcentage

	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Efficaces</b> .....	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>31</b>	<b>36</b>	<b>37</b>
dont :					
Très efficaces .....	1	2	3	3	5
Assez efficaces .....	18	20	28	33	32
<b>Pas efficaces</b> .....	<b>80</b>	<b>75</b>	<b>65</b>	<b>59</b>	<b>57</b>
dont :					
Peu efficaces .....	56	52	48	46	44
Pas du tout efficaces .....	24	23	17	13	13
NSP .....	1	3	4	5	6
<b>Total</b> .....	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(\*) - Contrats emploi solidarité, contrats initiative emploi, stages pour les chômeurs de longue durée...

Source : enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi », IFOP/MES-DARES.

Tableau 4  
Aujourd'hui beaucoup d'employeurs déclarent ne pas trouver de candidats adéquats pour les offres d'emploi qu'ils proposent.  
A votre avis quelles sont les principales raisons qui expliquent cette situation ?

En pourcentage

Les salaires proposés sont trop faibles .....	44
Il y a une certaine inadéquation entre la qualification des candidats et les compétences requises par les entreprises .....	40
Le niveau d'exigence en termes de diplôme est trop élevé .....	31
Les chômeurs n'acceptent pas assez facilement de changer de ville ou de région pour reprendre un emploi .....	24
Les chômeurs ne sont pas assez incités à accepter ces offres notamment à cause d'indemnités de chômage trop élevées .....	21
Les conditions de travail sont trop dures .....	16
Il y a eu une certaine intensification des rythmes de travail .....	10
NSP .....	2
<b>Total</b> .....	(*)

(\*) - Total supérieur à 100 car 2 réponses possibles

Source : enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi », IFOP/MES-DARES.

interrogées disent que cette mesure incitera certains chômeurs à reprendre un emploi. Ceux qui ont déjà connu le chômage sont légèrement moins nombreux à partager cette opinion. 37 % des interviewés craignent que cette prime n'incite les entreprises à développer des emplois à bas salaires et précaires alors que un quart d'entre eux pensent qu'elle n'aura pas d'incidence sur l'emploi.

### Les minima sociaux : une aide trop faible pour faire face au chômage

Près des deux tiers des Français, et 70 % des personnes ayant déjà connu le chômage ces dix dernières années, estiment que les minima sociaux représentent une aide trop faible pour faire face aux difficultés que le chômage entraîne.

Si un quart des Français pense que le niveau des minima sociaux dissuade les gens de rechercher un emploi, la moitié d'entre eux estime que si les gens hésitent à accepter certains emplois, ce n'est pas parce que les minima sociaux sont trop élevés mais parce que les salaires sont trop faibles. Pour 20 % des personnes interrogées, les minima sociaux n'ont aucune influence sur la reprise d'un emploi.

Toutefois, l'ouverture de l'accès au RMI pour les jeunes de 18 à 24 ans ne recueille que 19 % d'avis favorables. Pour 67 % des personnes interrogées, on ne devrait attribuer une allocation aux jeunes en difficulté que s'ils participent à des actions d'insertion, alors que 12 % sont contre toute attribution d'une aide financière. Les personnes favorables à l'ouverture du RMI aux jeunes se comptent surtout parmi les moins de 35 ans (25 %), les ouvriers (23 %), les personnes qui se sentent menacées par le chômage ou qui appartiennent à un foyer où quelqu'un est au chômage (26 %), ou encore celles qui ont eu une expérience du chômage (23 %).

La possibilité de cumuler revenu d'activité et allocation chômage ou minimum social est désormais connue par 70 % (+5 points) des Français (un peu plus par ceux qui ont déjà eu une

Tableau 5  
La proportion de chômeurs indemnisés (\*)

	En pourcentage
Moins de 40 % .....	8
Entre 40 % et 60 % .....	36
Plus de 60 % .....	35
NSP .....	21
<b>Total</b> .....	<b>100</b>
Champ : personnes qui pensent que tous les chômeurs ne sont pas indemnisés	
(*) - En mars 2001, le taux de couverture global était de 56,5% et le taux d'indemnisation par le régime assurance chômage de 44,4%	

Source : enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi », IFOP/MES-DARES.

expérience du chômage au cours des dix dernières années), et 85 % (+1 point) y sont favorables. Pour 77 % des personnes interrogées, ce dispositif favorise le retour à l'emploi des chômeurs les plus en difficulté et, pour 75 %, la réinsertion à terme dans un emploi à temps plein et/ou mieux rémunéré. Toutefois, 68 % des Français pensent qu'une telle possibilité favorise aussi le développement d'emplois « sous-payés ».

### Indemniser tous les chômeurs : les Français sont partagés

Si près des trois quarts des Français (72 %) savent que tous les chômeurs ne sont pas indemnisés, la proportion de ceux qui surestiment la part des indemnisés l'emporte (3) (tableau 5). L'adhésion à une politique d'indemnisation de tous les chômeurs (4) s'est largement effritée depuis quatre ans (5) : seuls 50 % des Français y sont favorables aujourd'hui, contre 73 % en 1997. Cela peut s'expliquer en partie par l'amélioration globale du contexte économique au cours des quatre dernières années. Toutefois, si l'on compare les résultats de 2001 avec ceux de l'année 1989, c'est-à-dire peu après la création du RMI, et alors que le taux de chômage était voisin de sa valeur actuelle, la différence est encore très nette puisque 76 % des Français étaient alors favorable à une indemnisation générale.

Et même parmi les 70 % des personnes qui pensent que les minima sociaux ne dissuadent pas de chercher

un emploi, environ 40 % sont contre l'indemnisation de tous les chômeurs. L'enquête montre par ailleurs que 40 % des Français souhaitent que les indemnités de chômage soient calculées en fonction des ressources globales du foyer, on peut donc penser que c'est l'idée d'une indemnisation générale indépendante des revenus du ménage qui est aujourd'hui plus souvent rejetée.

Pour 43 % des personnes interrogées, les excédents de l'Unedic devraient d'ailleurs être utilisés pour favoriser la création d'emplois alors que 21 % y voient l'occasion d'augmenter le nombre de chômeurs indemnisés. Toutefois, 86 % des Français sont favorables à une représentation des chômeurs dans les institutions qui s'occupent du chômage (UNEDIC, ANPE) et environ deux tiers souhaitent que cette tâche soit confiée à des organisations spécifiques plutôt qu'aux syndicats des salariés.

(3) - On demande d'estimer la proportion de chômeurs indemnisés, en question ouverte, seulement à ceux qui ont déclaré que tous les chômeurs n'étaient pas indemnisés.

(4) - Avant de poser la question, l'enquêteur précise qu'« actuellement environ la moitié des chômeurs reçoivent des indemnités de chômage ».

(5) - La question n'a pas été posée entre temps.

(6) - M.-A. Estrade, D. Méda, R. Orain, « Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie : qu'en pensent les salariés un an après ? », *Premières Synthèses, DARES, n°21.1, mai 2001*.

## **RTT : une politique mieux perçue par ceux qui en bénéficient**

L'opinion selon laquelle la réduction du temps de travail est une politique efficace pour créer des emplois est désormais partagée par 44 % des Français (+9 points en un an). Les salariés dont l'entreprise a déjà conclu un accord de réduction de la durée du travail trouvent cette politique efficace à 52 %, contre 43 % un an plus tôt. Les jeunes, les plus diplômés et ceux qui ont déjà connu le chômage ces dix dernières années se montrent les plus convaincus.

À l'inverse, un peu plus de la moitié demeure sceptique quant à l'impact de la RTT sur l'emploi, un quart des personnes interrogées trouvent même que cette politique n'est pas du tout efficace. Les 50-64 ans, ceux qui ont un niveau d'études inférieur au bac et les salariés des très petites entreprises, pour la plupart pas encore passés à 35 heures, sont plus de 60 % à partager ce scepticisme.

Chez les salariés ayant déjà bénéficié d'une réduction du temps de travail, jugement de l'impact sur l'emploi et bilan personnel de la réduction du temps de travail sont fortement corrélés : ceux qui en tirent un bilan positif sur le plan personnel, soit les deux tiers d'entre eux, jugent à 66 % cette politique efficace pour créer des emplois, et ceux qui en tirent un bilan personnel négatif (15 %) sont 81 % à la trouver inefficace. Une enquête menée fin 2000-début 2001 auprès de salariés d'entreprises ayant signé un accord de RTT (6) montre que ceux-ci tirent beaucoup plus souvent un bilan personnel positif de la réduction du temps de travail lorsque celle-ci s'est traduite par des créations d'emploi dans leur propre entreprise. Il est alors logique de constater que ces salariés sont plus nombreux en proportion à trouver que la politique de réduction du temps de travail est globalement créatrice d'emplois.

Parmi les différentes mesures d'accompagnement de la RTT destinées à favoriser la création d'emplois, la *réorganisation du travail* est celle qui

recueille la plus grande approbation (36 %, +4 points) précédant *les aides aux entreprises par des allègements de cotisations sociales* (32 %, -4 points) et *l'obligation faite aux entreprises d'embaucher* (21 % -2 points). La réorganisation du travail est plus souvent citée par ceux qui pensent que la RTT est une mesure créatrice d'emplois (43 %), alors que ceux qui ne la trouvent pas efficace sont plus nombreux à en attribuer la cause à une aide financière insuffisante et penchent bien plus souvent (38 %) pour des allègements de cotisations sociales.

En ce qui concerne les emplois créés grâce à la RTT, la résorption des emplois précaires dans l'entreprise est une priorité pour 41 % des personnes interrogées, en très nette progression par rapport à l'année dernière (+18 points), et celle des temps partiels contraints recueille 22 % des citations. Embaucher des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi est une priorité pour un tiers des Français, soit moitié moins qu'en 2000.

Anna SMYK (DARES).

### **PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE**

Depuis 1984, une enquête annuelle d'opinion sur le chômage, son indemnisation et les politiques de l'emploi est réalisée pour le ministère de l'Emploi. En 2001, elle a été menée par l'institut IFOP. Ainsi, 2 010 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de plus de 18 ans, ont été interrogées en face à face à leur domicile, du 21 février au 7 mars. La représentativité de l'échantillon (sexe, âge, profession de la personne de référence du ménage) a été assurée par la méthode des quotas après stratification par région et taille d'agglomération.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr> PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 721,55 Francs / 110 Euros. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Encadré

### EXPÉRIENCE ET CRAINTE DU CHÔMAGE, ÉVOLUTIONS ENTRE 1991 ET 2001

Début 2001, 28 % des personnes interrogées déclarent avoir été au moins une fois au chômage au cours des 10 dernières années, soit une baisse de 2 points par rapport à l'année précédente. Ce taux avait atteint son point culminant en 1999 (graphique 1). La proportion de personnes ayant eu au moins trois périodes de chômage croît très légèrement, mais sur l'ensemble de la décennie, elle reste à peu près stable autour de 6 %. Toutefois, elle présente des disparités importantes selon la catégorie socioprofessionnelle notamment, atteignant 15 % chez les ouvriers (tableau).

Le sentiment d'être menacé par le chômage, sans que personne dans le foyer n'y soit, augmente très légèrement (8 %, +1 point par rapport à 2000). Après avoir connu une hausse continue et plutôt marquée depuis 1992, ce taux avait fortement chuté entre début 1997 et début 1998 passant de 16 % à 8 %. C'est l'indicateur qui semble le plus sensible à l'évolution de la conjoncture de l'emploi, quand on l'observe sur l'ensemble de la décennie.

Au moment de l'enquête en mars 2001, 28 % des Français pensent que le chômage va diminuer dans les prochains mois, soit 4 points de plus que l'année dernière ; à l'inverse, 24 % (-11 points) qu'il va augmenter (graphique 2).

	Expérience		Crainte du chômage (1)	
	oui, au moins une fois ces 10 dernières années	3 fois ou plus, ces 10 dernières années	oui, mais personne au chômage pour l'instant	1 membre du foyer déjà au chômage
<b>Ensemble</b> .....	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
<b>Sexe</b>				
Homme .....	25	6	8	10
Femme .....	29	6	8	11
<b>CSP</b>				
Agriculteur .....	3	-	-	3
Artisan commerçant .....	23	4	5	9
Profession libérale, cadre sup .....	21	7	13	7
Profession intermédiaire .....	37	5	10	11
Employé .....	45	9	13	15
Ouvrier .....	46	15	15	14
Retraité .....	4	-	1	3
Autre inactif .....	24	12	4	17
<b>Niveau d'études</b>				
Pas de diplôme .....	28	9	5	15
Bepc/bep/cap .....	26	6	8	10
Baccalauréat .....	35	6	10	10
Deug/bts/dut .....	27	6	6	10
Diplôme supérieur .....	22	6	9	9
<b>Travail à</b>				
Temps plein .....	28	5	12	4
Temps partiel .....	38	11	10	7
<b>Salarié</b>				
Entreprise privée .....	37	8	11	12
Entreprise publique .....	26	8	10	8
<b>Type de contrat</b>				
CDD .....	64	24	27	7
CDI .....	28	5	10	5
Autre .....	22	6	9	5

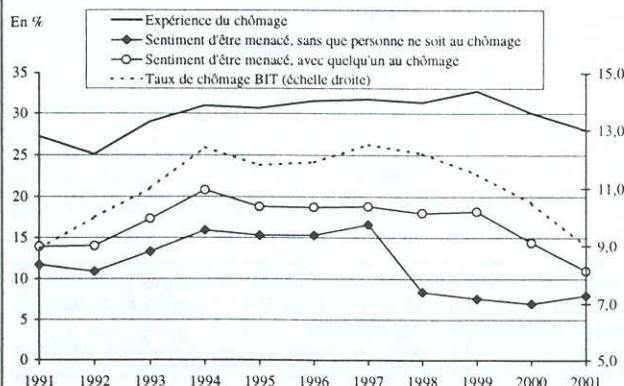
(1) - Êtes vous, vous même ou l'un des membres de votre foyer, actuellement menacé de chômage ?

Une seule réponse possible parmi : « Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant » / « Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes actuellement au chômage » / « Non ».

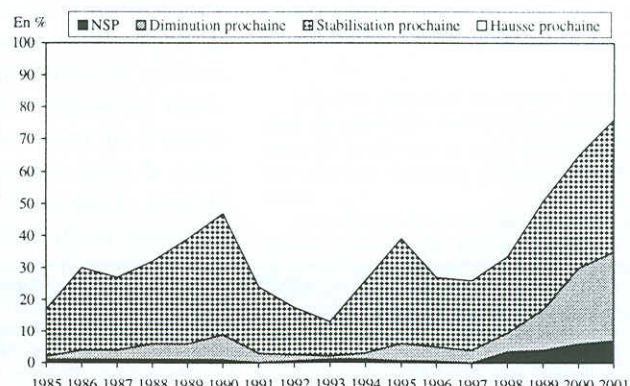
Lecture : 25 % des hommes déclarent avoir connu le chômage au moins une fois ces dix dernières années et 6 % des hommes déclarent l'avoir connu au moins 3 fois.

Source : enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi », IFOP/MES-DARES.

Graphique 1  
Évolution de l'expérience et de la crainte du chômage de 1991 à 2001



Graphique 2  
Les prévisions d'évolution du chômage



Source : enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi », IFOP/MES-DARES.